

« De l'arrêt Halifax à la directive ATAD : la condamnation des pratiques fiscales abusives au sein de l'Union Européenne »



Conférence présentée par :

Monsieur Laurent OLLEON
Monsieur Melchior WATHELET

Organisée par :
Master 2
de Droit fiscal,
Lyon III

Le 15 mars 2019 à partir de 16 h
Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon III
15 quai Claude Bernard – Lyon 7^{ème}

Conférence animée par :

Laurent OLLÉON

Parrain de la Promotion 2018 / 2019

Partner chez Orrick, Herrington
& Sutcliffe LLP

Ancien Membre du Conseil d'État,
et du comité de l'abus de droit fiscal

Melchior WATHELET

Parrain de la Promotion 2017 / 2018

Premier Avocat Général à la CJUE
Ancien Ministre d'Etat Belge

Conférence organisée par :

L'association du Master 2 de Droit Fiscal de l'Université de LYON III

Le Master 2 de Droit Fiscal de l'Université de LYON III

La Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin LYON III



PROGRAMME

- 🕒 **16H30 - Mot d'accueil et propos introductifs**
 - *Présidente de l'Association du Master 2 de Droit Fiscal, Madame Constance GUERIN*
 - *Directeur du Master 2 de Droit Fiscal, Monsieur Georges CAVALIER*

- 🕒 **16H45 - Conférence animée par les parrains du Master 2 de Droit Fiscal**
 - *Monsieur Laurent OLLÉON*
 - *Monsieur Melchior WATHELET*

- 🕒 **18H - Temps d'échanges**
 - *Temps questions/réponses entre l'Assistance et les intervenants*

- 🕒 **18H30 - Cocktail de Clôture**
 - *Salle « La Rotonde » - Bâtiment IDEA*

PLAN D'ACCÈS



Amphithéâtre Huvelin

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard – Lyon 7^e

*Attention, nous rappelons
que l'inscription à la
conférence est obligatoire.*

